

Gérard ICHMOUKAMETOFF

Conseiller Municipal PCF de Bayeux

Conseiller Communautaire de Bayeux-Intercom

Membre de la Commission Enseignement de Bayeux-Intercom

Augmentation de 74% des coûts de transports scolaires pour les familles du Calvados : inacceptable !

La majorité du Conseil Général du Calvados vient d'annoncer l'augmentation du prix de la carte transport scolaire de 46 à 80€ par enfant, soit une augmentation de 74%.

Il est vrai que la majorité du Conseil Général, **après avoir soutenu la politique et la candidature de l'ex-président de la République Sarkozy** qui avait décidé de transférer des charges financières sur les collectivités locales tout en réduisant les dotations de l'Etat pour les assumer, ne peut faire face à toutes les dépenses sociales croissantes qui sont de sa compétence.

L'argumentation avancée par le Conseil Général est contestable : il existe d'autres solutions que de répercuter la hausse du prix des carburants sur le pouvoir d'achat des familles. Les comparaisons des tarifs demandés aux familles pour les transports avec ceux de départements normands voisins auraient pu être utilement complétées par l'exemple de certains départements, souvent en synergie avec les conseils régionaux, qui travaillent à une **gratuité des transports scolaires** !

C'est bien la population du Calvados que le Conseil Général du Calvados va obliger de mettre la main à la poche.

Et tout particulièrement **les familles des zones rurales** qui n'ont pas d'autre choix que d'utiliser les transports scolaires pour leurs enfants, donc de payer. Pourtant, les ténors politiques de la droite majoritaire au Conseil Général prétendent être les défenseurs des territoires ruraux et de leurs populations.

Cette décision aura pour conséquence de minimiser l'impact de l'augmentation de la **prime de rentrée scolaire** décidée par le gouvernement. Des familles pourront légitimement penser que ce que certains leur attribuent d'un côté, d'autres leur reprennent de l'autre.

Les familles qui vivent en zone rurale se sentent délaissées, privées des services publics de proximité fermés au cours du précédent quinquennat, « assignées à résidence » par des coûts de déplacements devenus exorbitants.

Les élus de droite de la majorité du Conseil Général, en ajoutant une taxe transports scolaires supplémentaire, **ne font qu'entretenir la défiance à l'égard des élus**. Cette défiance alimente des manifestations de colère qui s'expriment dans les zones rurales jusqu'à des choix électoraux en faveur d'un extrémisme politique dangereux pour notre pays. Pour qui la majorité du Conseil Général du Calvados veut-elle « rouler » ?

Pour ma part, **je soutiens les associations de familles et de parents d'élèves qui s'opposent à cette décision**, au nom de la justice sociale, et de l'esprit démocratique, solidaire et républicain dont nos territoires ont plus que jamais besoin.



Gérard ICHMOUKAMETOFF
Conseiller Communautaire
de Bayeux-Intercom